

**EXTRAIT N° 03/2021**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 26    Votants : 29    Procurations : 03

**Certifié exécutoire**

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le onze février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes Joseph Bernes - Place du 8 mai 1945- conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2021.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

**PROCURATIONS**

M. LABORIE	à	M. BERNES
Mme BAKER	à	Mme AGUERRE
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

**SECRETARE** : M. VIGNEAU a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Composition de la Commission Affaires Culturelles**

Vu l'article L.2121.22 du CGCT,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal en vigueur,

Conformément aux dispositions susvisées, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'il soit procédé à l'élection des membres de la Commission Affaires Culturelles au nombre de 6.

**Ont obtenu 29 voix :**

- ↳ Ita MONTAGUD
- ↳ Sybille AGUERRE
- ↳ Denis LAURENS
- ↳ Philippe LAJAT
- ↳ Jacques SAFON
- ↳ Emilie DEJUNIAT-BERNARDINI

Les membres, ci-dessus dénommés, ont été désignés pour siéger au sein de la Commission Affaires Culturelles.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 12 février 2021

Le Maire,

Michel BEUILLÉ